



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise de concessions échues aux cimetières de Saint-Médard et du Pégé

Le service des cimetières de la Ville de Mont de Marsan va engager des travaux de reprise de 37 concessions arrivées à échéance aux cimetières de Saint-Médard et du Pégé.

À partir du lundi 26 février prochain, une entreprise spécialisée et sélectionnée après appel d'offres, effectuera les travaux nécessaires à la reprise de concessions arrivées à échéance et non renouvelées, malgré les relances régulières de l'administration municipale dans les délais impartis. Cette opération permettra de proposer aux familles de nouveaux emplacements libérés, dans ces deux cimetières de la Ville.

Durant les travaux qui dureront une quinzaine de jours, les cimetières de Saint-Médard et du Pégé resteront accessibles au public, en dehors des zones directement concernées par les interventions.

La liste de ces concessions est à la disposition du public au Service des cimetières de la Ville de Mont de Marsan, 188 avenue du Maréchal Foch. Contact : 05 58 52 38 15